

Mairie de Pignans

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL . 82 / 2022

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt-deux, le Lundi 05 Septembre ,

En exercice : 27

De Présents : 22

De votants : 25
de ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel
séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand,
agissant en qualité de Maire.

Etaient présents : M. AIGUESPARSES Cédric-M. ARCUCCI Patrick-Mme
AURIOL Anne-Mme BOUCHER Julie-Mme DUPONT Karine- M.FERRARI
Fabien-M. FRELIER Laurent-Mme GACNIK Marie-France-M. HERAUD
Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX Aurore-Mme
NICODEMO Mélissia -Mme PRUNET Sophie-M. ROSSI Patrick-M.
SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne- M.SEIGNOBOS Jean-Luc-M.
TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme
YZQUIERDO Laurence .

Procurations : M. ADAM Stéphane donne procuration à M. BRUN Fernand.
M. BENEDETTO Nicolas donne procuration à Mme NICODEMO Mélissia.
M. CAMARA Célestin donne procuration à Mme SCOTTO Fabienne.
Etaient absents excusés : Mme ARNAL Estelle-Mme DEZ Marylène

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des
Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil,
M. TASSY Jacques ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour
remplir ces fonctions qu'il a acceptées

**Délibération portant désignation d'un nouveau délégué suppléant de la
commune de PIGNANS pour siéger au SYMIELECVAR.**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du SYMIELECVAR deux délégués ont été
désignés : M. SANTONI en tant que délégué titulaire et Monsieur SEIGNOBOS Jean -Luc en
tant que délégué suppléant.

Toutefois, au sein de la CCCV Monsieur SANTONI est déjà désigné délégué suppléant, et il
ne peut par principe être représentant de deux structures.

Monsieur le Maire propose de revoir la désignation du délégué suppléant et propose de désigner,
M.ROSSI Patrick, adjoint au Maire .

Le Conseil municipal oui l'exposé de Monsieur le maire et après délibérations décide à l'unanimité :

- de désigner M. ROSSI Patrick adjoint au Maire en tant que délégué suppléant de la commune
pour siéger au sein du SYMIELECVAR.

Envoyé en préfecture le 08/09/2022

Reçu en préfecture le 08/09/2022

Affiché le

ID : 083-218300929-20220905-822022-DE

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Signature du secrétaire de séance :



BRUN Fernand
Maire de PIGNANS

